

Plan de Paysage

Repères méthodologiques

13 octobre 2015



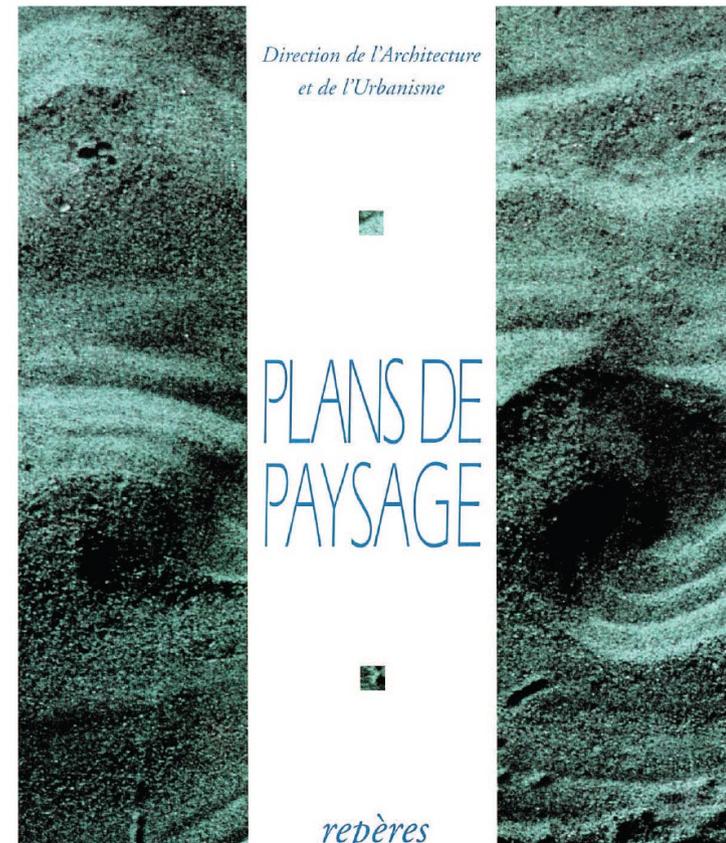
PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Plan de paysage

Repères historiques

- Émergence du concept « plan de paysage » au début des années 1990, à l'initiative de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme du Ministère de l'Équipement
 - ◆ Maîtrise et valorisation des paysages « ordinaires »
 - ◆ Prise en compte des enjeux paysagers en s'abstrayant des limites administratives
 - ◆ Confortement par la loi Paysage de 1993
 - ◆ Une première méthodologie
 - ◆ Une première vague importante de PP dans les années 1995-2000
 - ◆ Une évaluation en 2006 sur 120 PP
 - ◆ 25 % --> documents d'urbanisme
 - ◆ 25 % --> projets
 - ◆ Mais 1/3 sans suite (manque appropriation)



Plan de paysage

Repères historiques

- Relance de la politique PP
 - ◆ Élaboration un projet de territoire fondé sur une approche paysagère, associant en particulier les partenaires locaux et les populations.
 - ◆ Définition d'objectifs de qualité paysagère comme socle commun
 - ◆ Territoires d'échelle intercommunale privilégiés
 - ◆ Premier appel à projet (2013-2015)
 - ◆ Capitalisation des expériences au niveau national
 - ◆ Méthodes
 - ◆ Outils
 - ◆ Expériences novatrices
 - ◆ Second appel à projet (2015-2017)

Plan de paysage

Une outil au service des plans et programmes

- Le plan de paysage n'est pas une démarche obligatoire
- C'est potentiellement :
 - ◆ Un outil stratégique partagé sur un territoire (élus, acteurs, population)
 - ◆ Un outil d'aide à la décision (document cadre) pouvant être réinvesti dans la planification ou les projets
 - ◆ Un outil qui définit des axes d'interventions et un programme d'actions s'appliquant à d'autres stratégies ou politiques publiques
- Cette démarche doit vivre sur le long terme
 - ◆ Adopter une démarche à la bonne échelle d'intervention (CC, CA, PETR, PNR ...)
 - ◆ Définir dès l'origine un portage politique clairement identifié
 - ◆ Assurer une animation technique sur le long terme (référent technique)
 - ◆ *Exemple du territoire de la Haute-Bruche, en Alsace (25 ans d'interventions sur le paysage)*

Plan de paysage, une démarche originale

- Démarche politique et technique volontaire, destinée à définir le cadre de vie d'un territoire.
- Des études spécifiques en trois temps
 - ♦ Construire un **diagnostic** en vue d'identifier, caractériser et qualifier les paysages sur un territoire et préciser les dynamiques / les enjeux,
 - ♦ Formuler une stratégie au travers la définition collective des **objectifs de qualité paysagère**, c'est faire des choix partagés pour guider l'évolution des paysages,
 - ♦ Définir un **programme d'actions** afin de mettre en œuvre concrètement le plan de paysage
- Un processus exigeant qui repose sur quatre principes
 - ♦ Avoir une **bonne connaissance de son territoire**
 - ♦ S'engager dans un **processus de concertation / association** des acteurs et de la population en général
 - ♦ S'assurer d'avoir les **moyens techniques et humains** nécessaires aux ambitions du projet
 - ♦ Être en capacité d'assurer **l'animation technique et le portage politique**

Plan de paysage

le diagnostic, du constat aux enjeux

- Identifier et caractériser les **unités et structures paysagères**
 - ♦ Les unités paysagère du territoire du PP, en lien avec les UP des atlas de paysage
 - ♦ Les représenter graphiquement (bloc-diagramme)
- Appréhender les **dynamiques paysagères** de son territoire
 - ♦ Evolution des paysages et des structures paysagères
 - ♦ Enjeux actuels et évolutions tendancielle
 - ♦ Observatoires du paysage (photos ancienne / actuelle)
- Qualifier les **paysages**
 - ♦ Les valeurs paysagères portées par les acteurs du territoire (esthétiques, symboliques, culturelles, économiques...)
 - ♦ Atouts et faiblesses
 - ♦ Enjeux, dysfonctionnements, incohérences

Plan de paysage

Les objectifs de qualité paysagère

- La prise en compte des paysages dans les politiques publiques passe par la formulation des **objectifs de qualité paysagère** définis dans la Convention Européenne du Paysage de Florence
 - ♦ « Désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie »
- Terminologie reprise en 2014 par la loi ALUR
 - ♦ Une première transcription dans le code de l'urbanisme au niveau des SCOT et des PLU(i)
- Terme repris par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (en cours de discussion parlementaire)
 - ♦ Une transcription probable dans le code de l'environnement
- Premiers éléments méthodologiques publiés par le MEDDE en mai 2015 au travers d'une fiche méthodologique explicitant le processus du PP

Plan de paysage

Le programme d'actions

- La réponse aux objectifs de qualité paysagère passe par un programme d'actions décliné en orientations selon les axes suivants :
 - ◆ la « **protection des paysages** »
 - ◆ actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage (valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine) ;
 - ◆ la « **gestion des paysages** »
 - ◆ actions visant à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales ;
 - ◆ l' « **aménagement des paysages** »
 - ◆ actions au caractère prospectif visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages;

Plan de paysage

Le programme d'actions

- Ces actions peuvent se décliner en interventions :
 - ♦ réglementaire (ex : documents d'urbanisme),
 - ♦ pédagogique (ex : outils de sensibilisation, de communication, des recommandations, ...),
 - ♦ opérationnelle (renvoyer par exemple à des opérations d'aménagement ou à des documents de gestion, ...)
- Prévoir **les modalités d'animation** du plan de paysage, dans la durée, intégrant un regard sur les politiques à l'œuvre
- Envisager une évaluation régulière de ces actions (indicateurs à définir)

Plan de paysage

Synthèse des phases d'étude

	LE DIAGNOSTIC		LA STRATEGIE		LE PROGRAMME D'ACTION	
	CONSTAT	ENJEUX	OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE	AXES (ou orientations)	LES DISPOSITIONS moyens / outils / temporalité	
<i>Illustration</i> <small>(ex PP de la Haute-Bruche)</small>	La fermeture du paysage de la vallée par l'enrésinement progressif / ruine dans les villages / mitage des massifs		Maintien de l'ensoleillement et des perspectives depuis la vallée pour les habitants / préservation de l'habitat	Ré-ouvrir les fonds de vallée / préserver l'intégrité des massifs	Développer une agriculture de montagne	
<i>De quoi s'agit-il ?</i>	Le paysage actuel Formes visibles au regard des valeurs partagées > Identifier > Caractériser > Qualifier	Le paysage en devenir Paysage perçu dans ses dynamiques en cours > Observer > Préciser > Qualifier	Ce qui est en jeu Ce qu'il y a à perdre ou à gagner > Identifier menaces, atouts, faiblesses > Se positionner	Le fil rouge (une référence partagée) Ce que l'on veut et peut faire > Formuler et spatialiser les orientations de protection, de gestion et d'aménagement des paysages	La stratégie thématisée Comment allons nous nous y prendre > Fixer des grandes orientations politiques qui vont permettre de répondre aux objectifs	La feuille de route > Définir par quelle(s) action(s) on répond à nos objectifs et avec quels moyens, quels outils, quelle priorité, quelle temporalité, quels partenaires associés ?
<i>Traduction et attendus : à quoi doit-on aboutir ?</i>	> Détermination des valeurs du paysage (structures ou éléments de paysage auxquels on est attachés collectivement ou au contraire +/- déqualifiés)	> Détermination des dynamiques exercées > Qualification	> Positionnement par rapport aux dynamiques identifiées > Choix et hiérarchisation par les autorités compétentes > Validation	> Détermination de 1, 2 ou 3 OQP pour chaque unité paysagère en fonction de la capacité à agir	> Fiches et plan d'actions Réglementation/Animation/Travaux/Etudes, engagements partenariats, estimation, ...	
Veiller à la cohérence entre aspirations des populations et des parties prenantes et valeurs partagées/enjeux/objectifs/dispositions et moyens et outils						
<i>Le rôle du paysagiste</i>	> Analyse, cadre, sensibilise, anime, écoute, recueille, retranscrit, synthétise	> Analyse, cadre, sensibilise, anime, écoute, recueille, retranscrit, synthétise	> Anime, recueille, cadre, retranscrit	> Formule en tenant compte des travaux menés avec les différents acteurs (ateliers) > Prépare le passage de relais avec les élus	> Aide à hiérarchiser et organiser les objectifs fixés par les élus en concertation avec des représentants de la population et des acteurs économiques	> Fomule > Précise en lien avec la maîtrise d'ouvrage et les partenaires (en fonction de la taille de la collectivité le rôle du paysagiste sera ± important)
Préparer le passage de relais						
<i>Implication des acteurs du territoire</i>	> Expriment leur perception du territoire actuel en fonction de la valeur qu'ils lui attribuent	> Qualifient les évolutions du territoire	> Validation politique	> Validation politique	> Variable en fonction de la taille de la collectivité	> Validation et portage par les élus + relai par les partenaires

Extrait du tableau synthétique définissant les différentes phases du PP, élaboré lors d'une rencontre sous forme « groupe technique » du club Plan de Paysage, en mars 2015

Plan de paysage : les appels à projet

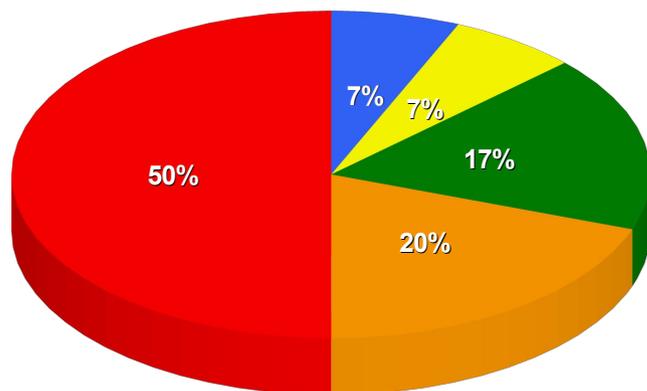
- Une politique nationale relancée sous la forme d'appels à projets
 - ◆ Contribution financière et technique de l'Etat sur 2 ans (30 000 euros / site)
 - ◆ Développer ce type de démarche afin d'en tirer les enseignements et des éléments de méthodologie
 - ◆ Généralisation souhaitée du processus au-delà des AAP
- Un premier appel à projet en 2013 : 21 lauréats
- Un second appel à projet en 2015 : 25 lauréats (+ 5 territoires associés)
- Constitution d'un « club national » pour échanger sur les méthodes et approches
- Mise en place d'outils d'échanges et d'information
 - ◆ Le site Alfresco, site de partage et d'échanges sur les plans de paysage
 - ◆ La lettre d'information trimestrielle
 - ◆ Les séminaires annuels et les groupes de travail thématiques

Appel à projet plan de paysage

Les territoires lauréats

- 46 lauréats, 5 territoires associés
- 23 régions représentées, dont 3 DOM
- 45 départements concernés
- Porteurs de projets diversifiés

Typologie des porteurs de projets 2013 -2015



- Communautés (agglomérations, communes, regroupement)
- Syndicats mixtes SCOT, Pays et autres
- Parc naturel régional / Parc National
- Associations, Pays d'Art et d'Histoire
- Autres (commune seule, Conseil régional)



Appel à projet plan de paysage

Les motivations des lauréats

- La dégradation constatée ou possible du paysage est un moteur majeur
- Les motivations multiples et combinées des territoires pour réaliser un plan de paysage :
 - ♦ **60 % lauréats** : Déclinaison du plan de paysage dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLUi, PLU), voire gestion à l'échelle d'un bassin versant
 - ♦ **40 % lauréats** : Maîtrise de l'aménagement de l'espace et des dynamiques urbaines (mutations foncières) + entrées de ville
 - ♦ **20 % lauréats** : Questions agricoles et modes de cultures
 - ♦ **10 % lauréats** : Protection ou gestion du patrimoine, ordinaire, protégé, labellisé UNESCO

Appel à projet plan de paysage

Les motivations des lauréats

- Des motivations complémentaires et plus diversifiées
 - ◆ **Place de la forêt**, son évolution, sa gestion
 - ◆ **Cadre de vie** et identité paysagère
 - ◆ Problématiques **touristiques**
 - ◆ Pour les territoires littoraux, **la gestion du trait de côte** émerge, en lien avec **les questions du réchauffement climatique** (2015)
 - ◆ Quelques territoires abordent aussi le lien entre **paysage et ENR** (2015)
 - ◆ Certaines motivations sont liées avec des questions de **risques d'inondations**
 - ◆ A noter aussi que dans certains cas, le plan de paysage doit être exemplaire pour servir de **référentiel méthodologique** à plus grande échelle (PNR)

Club Plan de paysage : les outils

- Le site Alfresco : un outil d'échanges et de partage d'expériences et de méthodes

https://travail-collaboratif.i2/share/page/site/ctmedplanpaysage/dashboard

Alfresco

Mon tableau de bord Sites Personnes Plus

Appel à projets "Plan de paysage"

Tableau de bord du site Wiki Blog Espace documentaire Calendrier Liens Discussions Membres

Alain GUGLIEMETTI

Wiki - Bienvenue

Bonjour et bienvenue sur le site Alfresco du club "Plan de paysage".
Ce site est le vôtre et doit vous permettre de trouver de l'information pour votre plan de paysage mais aussi vous permet aussi d'échanger librement sur vos expériences, bonnes ou mauvaises.
Le Bureau des paysages et de la Publicité et le CEREMA alimentent pour partie ce site, notamment avec des éléments méthodologiques que vous pouvez retrouver dans l'espace documentaire mais aussi au travers des échanges qui vont se dérouler pendant deux ans. Les premières contributions sont celles du séminaire du 21 janvier 2014 et des groupes de travail tenus en 2015 et début 2016 que vous pouvez retrouver ici.
Pour les lauréats 2013, vous avez toujours à votre disposition le répertoire "06_Docs_Laureats_AAP_2013" dans lequel, vous pouvez glisser les éléments qui vous sembleraient intéressants à partager.
Pour les lauréats 2015, un répertoire spécifique a été créé "07_Docs_Laureats_AAP_2015". Les territoires "associés" à la démarche bénéficient quant à eux de leur propre répertoire "08_Docs_Territoires_Associés".
Ces répertoires sont classifiés par région, par département et par nom de territoire. Alors n'hésitez plus, partagez !

Wiki - Un site d'échanges

Ce site Alfresco a vocation à être un site d'échanges entre les territoires lauréats du premier appel à projet mais aussi bientôt avec les territoires lauréats du second appel à projet... Afin que les plans de paysages puissent se développer, il est important que les méthodologies et les productions soient largement partagées. N'hésitez plus et contribuez à la vie de cet espace en livrant vos productions dans les espaces dédiés, quel qu'en soit l'importance...
Merci d'avance.

Wiki - La carte des sites

Plan de Paysage
Lauréats des appels à projet 2013 et 2015

Membres du site

1 - 100 de 101 Tous les membres

Adrien COUTANCEAU
Lecteur

Alain GUGLIEMETTI
Collaborateur

Albert SAYAG
Collaborateur

Albert Sayag
Collaborateur

Calendrier du site

Il n'y a pas d'événement à venir

Profil du site

Bienvenue sur Appel à projets "Plan de paysage"

Site d'échanges et de partage pour le compte de DHUP/QV2
Coordinateur(s) du site : Jean-Philippe TENAUD, Nadia AUBRY, Marie-Laure NORBERT
Visibilité : Liste privée

Liens du site

- La Convention Européenne du Paysage
- Les informations relatives au paysage sur le site du MEDDE
- Une relance de la politique des paysages
L'appel à projets "Plans de Paysage" 2015 est lancé
La lettre d'information du club Plans de Paysage (accès à tous les numéros)
Plans de paysage, la brochure de sensibilisation est en ligne

Activités du site

Les activités de tous tous les éléments au cours des 7 derniers jours

Plus tôt cette semaine

Valerie THESEE-FUSCIEN a rejoint le site Appel à projets "Plan de paysage" avec le rôle Collaborateur il y a 4 jours

Eloïde LETT a rejoint le site Appel à projets "Plan de paysage" avec le rôle Collaborateur il y a 4 jours

La semaine dernière

Gilles SOULIER a rejoint le site Appel à projets "Plan de paysage" avec le rôle Collaborateur il y a 7 jours

Fabienne MÉLINE a rejoint le site Appel à projets "Plan de paysage" avec le rôle Collaborateur il y a 7 jours

Marion TORDEROTOT a rejoint le site Appel à projets "Plan de paysage" avec le rôle Collaborateur il y a 7 jours

Nadia AUBRY a ajouté le document PPTrieves2015_FichesActions_V12_COMPLET.pdf il y a 7 jours

Légende

- Sites lauréats 2013
- Sites lauréats 2015
- Sites associés 2015

0 100 200 km

mise à jour mai 2015

Club Plan de paysage : les outils

- La lettre d'information trimestrielle
 - ♦ 6 numéros réalisés depuis 2013 (dernier juillet 2015)
 - ♦ L'actualité et la vie du club, les rencontres, les dates clés, les COPIL ...
 - ♦ L'actualité sur le paysage, colloques et formations, l'actualité législative autour du paysage
 - ♦ Un éclairage méthodologique
 - ♦ Une parole d'acteur : Expression libre des lauréats (4 territoires ont déjà contribué)
 - ♦ Un tableau de bord des avancées des PP
 - ♦ Des brèves sur les territoires



EDITORIAL

Bonjour à tous,

L'actualité autour du paysage continue d'être intense, que ce soit sur le plan législatif ou dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions annoncés en septembre dernier, par Ségolène Royal.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, vient d'être votée à l'assemblée nationale, en première lecture. Elle sera examinée avant l'été au Sénat. Les objectifs de qualité paysagère, pivot sur lequel reposent les Plans de paysage, ont été introduits dans les chartes de PNR, dans la continuité de la loi ALUR qui les avait introduits dans les SCoT en mars 2014. Outil au service des territoires, les objectifs de qualité paysagère sont ainsi renforcés dans leur assise juridique. Avec les atlas de paysage, ces deux outils donnent aujourd'hui les moyens de prendre en main l'évolution de nos paysages et d'agir en faveur de la qualité de vie de tous.

Dans le cadre du plan d'actions annoncé par Ségolène Royal en septembre dernier, il faut souligner que le second appel à projets "plan de paysage" qui a été lancé en début d'année, devrait permettre d'accueillir 25 nouveaux lauréats au sein de notre Club dès ce printemps. En effet, n'oubliez pas de réserver dans vos agendas, et celui de vos élus, le rendez-vous majeur de ce printemps, à savoir le **Séminaire annuel du Club Plan de paysage, qui se tiendra le 12 mai prochain à Paris**. Celui-ci nous permettra d'accueillir ces nouveaux lauréats et de faire un premier bilan collectif, autour de tables rondes revenant sur cette dernière année de travail.

Enfin, le 10 mars dernier nous nous sommes retrouvés avec quelques uns d'entre vous, dans le cadre d'un groupe de travail dédié à la formulation des objectifs de qualité paysagère. Vous en trouverez un premier compte-rendu synthétique dans la rubrique "éclairage méthodo". Ce groupe de travail donnera lieu à une première fiche méthodologique du Club. Elle vous sera distribuée et présentée le 12 mai.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons vous retrouver

Tableau de bord

➔ Avancement des démarches

En début d'année, nous vous avons interrogés afin de savoir où vous en étiez de vos démarches plan de paysage, au regard des différentes phases d'études.

Si vous êtes tous engagés fortement dans ce processus, l'avancement reste variable, certains ayant fini leurs études tandis que d'autres sont au stade du diagnostic.

Le tableau récapitulatif en date de février 2015 ci-dessous permet de visualiser les différents degrés d'avancement de chacun d'entre vous.

N'hésitez pas à nous faire part de toute information erronée ou mise à jour nécessaire.

[1503 Tableau-suivi-simplifié](#) (format pdf - 7.8 ko - 31/03/2015)

Revue de presse

➔ Le plan de Paysage - Agir pour le cadre de vie

<http://www.e-lettre.developpement-durable.gouv.fr/la-lettre-du-club-plans-de-paysage-2013-2015/rubrique25469.html>

Club Plan de paysage : les outils

■ Les séminaires et groupes de travail thématique

- ◆ Un séminaire annuel (le second le 12 mai dernier) permettant de partager les avancées techniques et méthodologiques sur le paysage et les plans de paysage
- ◆ Faire le bilan des activités du club une fois par an
- ◆ Accueil et rencontre des lauréats, anciens et nouveaux
- ◆ Témoignages de territoires, de professionnels

■ Les groupes techniques

- ◆ Au niveau national, 2 par an, thématiques définies collectivement
- ◆ « La Participation » le 11 septembre 2014
- ◆ « Les objectifs de qualité paysagère » le 10 mars 2015
- ◆ « L'élaboration du plan d'actions » le 1 octobre 2015
- ◆ D'autres thèmes à venir autour de l'urbanisme et des projets d'aménagement



Groupe de travail « Sensibilisation – Participation » Compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2014

La séance de ce groupe de travail s'organise autour de trois séquences, selon le type de cible (élus, population, acteurs socio-économiques). Pour plus de lisibilité, ce compte-rendu propose une synthèse des principaux débats sur chacune des trois thématiques, sans retracer *in extenso* les propos de chacun.

Introductions

Marie Villot (Bureau des paysages et de la publicité) rappelle les objectifs du groupe de travail. Il s'agit d'échanger sur :

- les méthodes et les démarches mises en œuvre dans les territoires lauréats en matière de participation ;
- les difficultés rencontrées ;
- les leviers possibles face à ces difficultés.

Ces échanges doivent permettre d'identifier les pratiques et outils qui fonctionnent et ainsi de capitaliser de la méthode (pour les lauréats et futurs candidats).

L'un des enjeux principaux dans l'élaboration d'un Plan de paysage est la participation. Au-delà de la sensibilisation et de la prise de conscience qu'elle permet, il s'agit à travers elle d'accorder une place à la société civile dans l'élaboration des décisions et d'améliorer la gestion locale.

La participation peut donc être appréhendée à la fois comme un outil d'information et de sensibilisation, un outil de connaissance du contexte local (connaissance des paysages, valeur d'usage, connaissance des besoins et évaluation des politiques locales, multiplication de la force de réflexion), et un outil de mobilisation des forces vives locales au service du développement.

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan de paysage, et notamment dans la phase de diagnostic, à travers la participation, l'enjeu est de saisir les valeurs / l'attachement porté au territoire, de saisir la manière dont les dynamiques sont perçues, etc. Cela permet de révéler des enjeux en matière de paysage, sur la base d'un diagnostic partagé, et c'est à partir de l'identification de ces enjeux que les objectifs de qualité paysagère pourront être formulés.

Stéphane Lévêque (Cereema) présente les résultats d'une enquête menée au premier semestre auprès de quelques lauréats. Cette enquête a permis de mettre en lumière :

- un retour sur les besoins : échanger sur les pratiques, avoir des méthodes pour associer notamment les acteurs socio-économiques ;
- des pistes pour une concertation et une participation réussie : techniques d'animation innovantes (visites, concours photographiques) et association large des acteurs (comme les scolaires) ;
- une proposition de questionnement pour le groupe de travail : comment être proche du terrain et avoir une approche concrète ? Comment rassembler largement les acteurs ? Y a-t-il un préalable pour parler du paysage ? Quel lien entre le Plan de paysage et les autres démarches ?

Le diaporama est disponible en ligne (depuis la lettre du Club).



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENNES

Plan de paysage et documents d'urbanisme

- La loi ALUR renforce l'importance du paysage dans les documents d'urbanisme
 - ◆ Article L121-1 définit la nécessité d'une qualité paysagère sur l'ensemble du territoire
 - ◆ Une obligation aussi bien à l'échelle du SCoT que du PLU(i)
 - ◆ SCoT
 - ◆ Article L121-1-2 : le rapport de présentation du SCoT « identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation ... »
 - ◆ Article L121-1-3 : le PADD du SCoT devra désormais fixer des « **objectifs de qualité paysagère** ».
 - ◆ PLU(i)
 - ◆ Article L123-1-3 : Le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, **de paysage**, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
 - ◆ Article 123-1-5 : Dans le règlement, **une approche paysagère est possible** selon des niveaux de prescriptions. Des bâtiments d'intérêt architectural peuvent être classés en zones naturelles, leur changement ne devant pas compromettre la qualité paysagère. L'aspect extérieur des constructions existantes ou à créer est regardé avec pour objectif de contribuer à la qualité architecturale et paysagère (dimensions, volumes, distances, matériaux).



Merci de votre attention

Alain Guglielmetti
Chargé de mission Grands Sites
Paysagiste DPLG

alain.guglielmetti@developpement-durable.gouv.fr

Les abords du canal du Midi à l'Est de Castelnaudary



PREFET
DE LA REGION
MIDI-PYRENEES